

## Introduction

L'existence d'une francophonie littéraire, distincte de la tradition littéraire française, s'est lentement affirmée à partir de la seconde moitié du XX<sup>e</sup> siècle. Ce que montre l'utilisation de la langue française qui tend à établir une différence entre « littérature francophone », au singulier (l'ensemble des textes littéraires écrits en français), et « littératures francophones », au pluriel (les ensembles particuliers de textes de langue française, qui renvoient à des pays ou régions hors de l'Hexagone, dont ils contribuent à construire l'identité). Mais ces définitions restent problématiques.

D'abord parce que cette distinction langagière s'est opérée très lentement et qu'on a longtemps hésité avant d'accorder l'autonomie aux domaines littéraires francophones. On les a d'abord nommés littératures « régionales », « périphériques », « d'outre-mer », « d'expression française »... *L'Encyclopédie de la Pléiade* les rangeait en 1958 parmi les « littératures connexes ». Tant est grande la force du centralisme français : le pouvoir d'attraction et de fascination de Paris comme capitale culturelle fait que toute production littéraire en français semble devoir s'inscrire dans ses marges.

Les littératures francophones ont manifesté leur existence propre et leur vitalité en même temps que s'affirmait la notion de « francophonie », c'est-à-dire surtout depuis les années 1960 et les décolonisations. C'est le moment où l'on a pris conscience du fait que la langue française n'était plus la propriété exclusive des seuls Français et qu'elle pouvait dire les valeurs et les rêves des peuples les plus divers. Les ensembles littéraires francophones se sont d'abord constitués à partir **d'interrogations identitaires**. Le mouvement de **la négritude**, lancé dès la fin des années 1930 par **Aimé Césaire** (Martiniquais) et **Léopold Sédar Senghor** (Sénégalais) comme une tentative de réappropriation d'une identité menacée par **l'acculturation** (Processus par lequel un groupe où un individu assimile une culture différente, qui lui est étrangère), irrigue à partir des années 1950 et 1960 la jeune littérature négro-africaine de langue française. La **littérature maghrébine** de langue française prend son essor en corrélation avec les mouvements d'émancipation du Maghreb. La **littérature québécoise** s'est épanouie en même temps que la « révolution tranquille » des années 1960, par laquelle les Québécois revendiquaient le droit d'user de leur langue et proclamaient leur spécificité culturelle. On retrouverait des interrogations identitaires semblables quand les écrivains belges (symbolistes ou surréalistes) se sont démarqués des modèles français ou quand le Suisse **Charles Ferdinand Ramuz** décide (à Paris !) d'être d'abord un écrivain vaudois (Lausanne en Suisse, le dialecte vaudois).

Cependant les francophonies littéraires ne se laissent pas si facilement enfermer dans des frontières identitaires. Où situer par exemple les textes produits en France par des écrivains issus de l'immigration maghrébine ? Comment les exclure de la littérature française ? Il reste qu'ils s'articulent aussi avec un univers culturel extérieur à la France. Le problème est non moins délicat avec les très nombreux écrivains de l'exil, chassés de leur pays par la contrainte politique (les immigrations russe, espagnole ou autre) ou ayant fait le choix d'écrire en français et de s'installer en France (certains Latino-Américains, le Nord-Américain **Julien Green** (écrivain américain d'expression française) ou l'Irlandais **Samuel Beckett** par exemple).

Ces exemples suggèrent une autre approche de la notion de littérature francophone, mettant cette fois l'accent sur le **décentrement, la migration, l'entre-deux**. Les francophonies littéraires sont à la fois en dedans et en dehors : elles font, pour reprendre l'analyse du statut de **Kafka** par **Gilles Deleuze** et **Félix Guattari**, un usage « mineur » d'une langue « majeure », c'est-à-dire un usage « déterritorialisé » d'une langue dominante à partir d'une position marginale ou dominée.

## **1. Espace et circulation littéraires**

Si on définit comme « littérature » un ensemble de textes qu'unissent différentes interrelations et correspondances, une littérature francophone regroupe des textes ayant en commun d'être écrits en français, mais aussi de se référer, d'une manière ou d'une autre, à un pays, une région ou une communauté. Ces textes circulent à l'intérieur des pays ou communautés concernés (ils y sont écrits, édités, diffusés, lus, critiqués, censurés, etc.) : ils construisent ainsi un espace de mots, de figures, de mythes qui permet à une collectivité de se reconnaître et parfois de forger une conscience nationale. Un texte appartient à une littérature francophone s'il s'insère dans sa circulation littéraire, s'il prend place dans l'espace imaginaire qu'elle construit. Cette appartenance peut d'ailleurs être relative, intermittente (irrégulière), quand un texte se glisse dans plusieurs espaces, entre dans plusieurs circulations littéraires.

Soit l'exemple de la *littérature francophone d'Afrique noire*, qui a lentement affirmé son indépendance par rapport à la littérature française. On peut fixer son acte de naissance à la publication, en 1948, de l'*Anthologie de la nouvelle poésie nègre et malgache de langue française* préparée par **Léopold Sédar Senghor** et préfacée par **Jean-Paul Sartre**. Elle se développe dans les années 1950 avec la publication de romans d'auteurs africains (**Camara Laye** (Guinée), **Cheikh Hamidou Kane** (Sénégal), **Mongo Beti** (Cameroun), **Ferdinand Oyono** (Cameroun), **Ousmane Sembène** (Sénégal)...), qui sont tantôt revendicatifs et militants, tantôt simplement désireux de raconter l'Afrique. Tous ces textes sont écrits en relation avec l'Afrique, mais ils sont publiés par des éditeurs français et s'adressent au public de l'intelligentsia (intellectuels) française, qui soutient les efforts de libération des peuples colonisés. Au moment de leur publication, cet ensemble de textes africains continue de s'inscrire dans le prolongement de la littérature française. Mais, après les indépendances, l'école africaine s'est préoccupée d'africaniser ses programmes en y introduisant ces textes d'auteurs africains. Ceux-ci, étudiés en classe, sont devenus les premiers « classiques » de la littérature négro-africaine. Ils ont vu leurs tirages augmenter (avec leur diffusion dans des collections de poche) et, surtout, ils ont trouvé un nouveau public : celui de la jeunesse africaine scolarisée, qui s'est réapproprié son patrimoine littéraire. Une circulation littéraire proprement africaine s'est ainsi mise en place, qui s'est affirmée avec les tentatives de création de maisons d'édition africaines. Les jeunes générations, qui témoignent d'une remarquable « faim de lecture et d'écriture », ont dorénavant comme horizon littéraire un ensemble de textes qui mettent en œuvre une thématique originale, inventent de savoureuses langues d'écriture et forment ainsi une véritable « littérature africaine francophone ». Mais une évolution se dessine depuis les années 1980 : les programmes scolaires nationaux, des anthologies, des manuels, des revues et des ouvrages critiques tendent alors à dessiner les contours de littératures nationales africaines.

*Au Québec*, c'est aussi l'école qui a joué un rôle essentiel en réservant aux auteurs locaux une place prépondérante dans les programmes scolaires. L'édition québécoise, qui existe depuis le XIX<sup>e</sup> siècle, avait d'ailleurs fourni les bases d'une circulation littéraire indépendante : le nombre d'ouvrages écrits, édités, diffusés au Québec constitue un ensemble impressionnant. Mais le revers de ce développement autonome, c'est que beaucoup de livres québécois ne sortent guère du pays et que certains écrivains peuvent souffrir de l'exiguïté de leur public et de l'enfermement dans leur province.

D'autres régions de la francophonie connaissent une édition locale favorisant une circulation littéraire autonome : c'est le cas de Haïti, de l'île Maurice, du Liban... En Belgique et en Suisse, la situation est plus ambiguë, compte tenu de la proximité de la France. Mais les difficultés de faire circuler en France des livres belges ou suisses (ainsi la méconnaissance où l'on y tient le grand écrivain belge **Charles De Coster**) seraient une preuve a contrario de la réelle autonomie des littératures belge et suisse.

Cependant les frontières des littératures francophones restent accessibles. Les espaces littéraires échangent livres et écrivains. Ainsi les Mauriciens revendiquent-ils volontiers **Bernardin de Saint-Pierre** comme auteur fondateur de leur littérature, alors qu'il appartient de plein droit à la littérature française. Mais *Paul et Virginie* et le *Voyage à l'île de France* ont connu dans l'île une fortune particulière, une sorte d'appropriation par les lectures qu'on en a faites, les prolongements qu'on leur a donnés. De même, J.-M. G. **Le Clézio** a mis à nouveau l'accent sur ces problèmes d'appartenance littéraire en se présentant comme « écrivain mauricien » à l'occasion de la sortie de son roman *Le Chercheur d'or* (1985). Cette œuvre, transposant l'histoire de la famille de l'écrivain, dernièrement installée à Maurice, a été reçue par le public littéraire mauricien comme une tentative pour s'inscrire dans son espace culturel, et entrer ainsi dans une circulation littéraire insulaire (Île).

La situation est analogue (semblable) pour des écrivains comme **Jean-Jacques Rousseau** ou **Georges Simenon**, tellement intégrés à la littérature française que la question de leur nationalité littéraire ne semble pas se poser. Pourtant une lecture suisse de **Rousseau**, belge de **Simenon**, en les réinsérant dans leur culture d'origine, donne à ces œuvres une physionomie nouvelle.

## **2. Thématiques et stratégies**

« *Tout homme est créé pour dire la vérité de sa terre* », affirme l'écrivain martiniquais **Édouard Glissant**. Tel est aussi le projet des littératures francophones : dire une vérité, soutenir une identité souvent mal assurée, occultée (cachée), refusée, aliénée. Mais la variété des situations francophones impose la plus grande diversité dans le choix des thématiques et des stratégies d'écriture.

*Au Canada*, la pratique littéraire en français est un acte de résistance. « *On écrit pour vivre, se défendre et se prolonger* » (**Lionel Groulx**, 1926). Les poètes des années 1960 ont pris la parole dans un esprit de *ressourcement*, de *reconquête*, de *libération* : il s'agissait de rompre avec un passé de dépendance et d'agir sur le présent par l'affirmation du pouvoir de la langue ancestrale, le français. Poésie militante donc, fortement marquée par l'oralité, essentielle dans la tradition québécoise. Du chanteur **Félix Leclerc** au poète **Gaston Miron**, l'ambition était de créer le Québec comme une

patrie poétique. Du côté du roman, **Marie-Claire Blais** a renouvelé sur le mode parodique la tradition du roman de la terre, à laquelle **Robert Lalonde** a su donner un nouveau souffle lyrique. **Michel Tremblay** explore dans ses *Chroniques du Plateau Mont-Royal* l'espace carnavalesque de la ville. Les personnages d'**Anne Hébert** affrontent douloureusement les contraintes sociales, tandis que ceux du mystérieux **Réjean Ducharme** restent au plus près du merveilleux de l'enfance. Les romans de **Jacques Godbout** ou de **Jacques Poulin** se proposent de dire l'Amérique en racontant le Québec. L'évolution récente du Québec et l'accueil de nombreux nouveaux immigrants y ont suscité l'apparition d'une littérature multiculturelle en français, très vivante, du juif irakien **Naïm Kattan** à **Dany Laferrière**, truculent (folklorique) romancier d'origine haïtienne, ou à la Chinoise **Ying Chen**.

Aux Antilles, le brassage des civilisations a pu brouiller la perception de l'identité culturelle. **Aimé Césaire** avait cru pouvoir la fonder sur la négritude. **Édouard Glissant** préfère l'enraciner dans l'histoire et l'environnement culturel. Son projet littéraire et philosophique est de raccorder les Antillais à leur histoire et à leur pays et de les mettre en relation avec la diversité du « Tout-Monde ». **Simone Schwarz-Bart** d'abord, **Maryse Condé** (Guadeloupe), puis le mouvement de la « **créolité** », rassemblé autour de **Patrick Chamoiseau** (Martinique) et **Raphaël Confiant** (Martinique), ont prolongé cette ambition en procédant dans leurs romans à l'inventaire du divers antillais.

En Haïti, où ont foisonné les mouvements littéraires, le « réalisme merveilleux » cher à **Jacques Roumain** ou **Jacques Stephen Alexis** vise moins à faire la somme d'une culture qu'à se laisser porter par le grand souffle d'une inspiration où se mêlent tentations animistes, attirance-répulsion envers le vaudou (religion née en Togo et le Bénin) et fascinations érotiques. Les dictatures et la misère ont chassé du pays une diaspora (communauté) où se sont révélés de grands talents, comme **Jean Métellus** ou **Émile Ollivier**. Au pays même, **Frankétienne** a développé une œuvre poétique et théâtrale flamboyante d'une profonde singularité, tandis que **Lyonel Trouillot** tente de faire émerger du chaos haïtien une « *esthétique du délabrement* ».

En Afrique, l'époque de la négritude avait été une période de grande exaltation poétique : poèmes-cris ou poèmes-tracts pour exprimer l'immense souffrance nègre et affirmer une altérité radicale, tandis que les poèmes de **Léopold Sédar Senghor** célébraient une immémoriale splendeur africaine. Puis est venu le temps des désenchantements et des interrogations : après les romans de l'espérance de libération (**Sembene Ousmane**), les romans problématiques, qui s'interrogent sur le devenir de l'Afrique, sur le despotisme tropical et les ogres du pouvoir (**Alioum Fantouré** (Guinée), **Tierno Monenembo** (Guinée), **Sony Labou Tansi**(Congo Kinshasa)...). Les romanciers disent la violence partout à l'œuvre (**Moussa Konaté**(Mali)..), montrent des héros solitaires et l'échec de leurs révoltes (**Williams Sassine** (Guinée), **Emmanuel Dongala** (Congo)..). Parallèlement, une parole féminine se fait jour, avec **Mariama Bâ** ou **Aminata Sow Fall** (sénégalaises) – particulièrement acérée (piquante) avec **Ken Bugul** (pseudonyme, qui en wolof veut dire « personne n'en veut »). Cependant la grande innovation des années 1980, c'est l'irruption d'une parole collective, plurielle, s'alimentant de l'ubiquité (l'omniprésence) de la rumeur publique (**Massa Makan Diabaté** (Mali), **Tchicaya U Tam'si** (Congo-Brazzaville)...): comme si les peuples africains cherchaient dans ces romans à reprendre le pouvoir de la parole.

Un écrivain réussit à dépasser les contradictions africaines : **Amadou Hampaté Bâ**, homme de grande ferveur spirituelle, historien et ethnographe malien, romancier hors normes et autobiographe, qui réussit à couler dans une écriture sereine la parole africaine venue du fond des âges. La fin des années 1990 a vu la consécration d'**Ahmadou Kourouma** (Côte d'Ivoire), qui brosse dans ses romans un tableau à la fois nuancé et terrible de l'Afrique, de la colonisation aux guerres tribales d'aujourd'hui. Le génocide du Rwanda a suscité un important travail de mémoire et de méditation d'écrivains (dont **Boubacar Boris Diop** (Sénégalais), **Véronique Tadjo** (Ivoirienne), **Abdourahman Waberi** (Djibouti)...): comment écrire après tous ces massacres ?

Selon les augures, *la littérature maghrébine francophone* ne devait pas survivre aux indépendances et à l'inévitable « réarabisation » de l'Afrique du Nord. C'est le contraire qui s'est produit. Après une première génération dont les textes naissaient des combats pour la libération nationale et les accompagnaient ou les suscitaient (**Kateb Yacine**, **Mohammed Dib**, **Driss Chraïbi**), une deuxième, puis une troisième génération littéraire se sont levées, trouvant leur public aussi bien au Maghreb qu'en France, instaurant un dialogue des cultures entre les deux rives de la Méditerranée. La littérature maghrébine d'expression française est fortement marquée par le statut ambivalent (ambigu) du français, qui est aussi bien perçu comme la langue de l'aliénation que comme la langue de combats identitaires, en lutte avec les totalitarismes menaçants. Écrire en français, grâce au détour proposé par l'exil dans une langue étrangère, permet de prendre sur sa société un salutaire recul critique. Tel est le projet de **Tahar Ben Jelloun**, de **Rachid Mimouni**, de **Tahar Djaout**, de **Fouad Laroui**, de beaucoup d'autres. Nombre de voix féminines (d'**Assia Djebar** à **Malika Mokkedem** ou **Nina Bouraoui**) ont joué aussi sur cet espace de libération par l'écriture. La situation de l'Algérie, en proie à la terreur imposée par les islamistes, a suscité un ardent désir d'écriture en français, sous forme de témoignages directs ou par la médiation de récits romanesques. Les romans policiers de **Yasmina Khadra** et surtout *Le Serment des barbares* (1999) de **Boualem Sansal**, que suivra notamment *Poste restante* (2006), invitent ainsi à relire l'histoire officielle de l'Algérie contemporaine.

Dans les années 1940 et 1950, des poètes comme **Georges Henein**, **Joyce Mansour** ou le jeune **Edmond Jabès** avaient acclimaté le surréalisme en Égypte, comme un peu plus tard **Georges Schehadé** au Liban, dans ses poèmes et ses pièces de théâtre. L'importante production littéraire francophone du Liban, qui s'est maintenue même pendant la guerre civile, a touché un large public avec l'œuvre d'**Andrée Chedid** ou d'**Amin Maalouf**. Les poèmes exigeants et les essais de **Salah Stetié** montrent le cheminement d'un dialogue intérieur franco-arabe.

À Madagascar, les générations anciennes avaient privilégié la pratique de la « poésie de traduction » : tentative pour écrire malgache en français, en transposant des attitudes, des formes poétiques (**Jean-Joseph Rabearivelo**). Les jeunes écrivains (**Raharimanana**) essaient de mettre en mots leur désarroi devant le naufrage de leur pays.

Les écrivains francophones d'Europe écrivent souvent en osmose (influence) avec les grands courants de la littérature française. Pourtant, on peut distinguer une littérature belge qui, à l'image de l'identité problématique du pays, mêle baroque et rigueur, fantastique et réalisme, paroxysme (comble) et dérision, et joue volontiers sur des ruptures brutales (**Henry Bauchau, Jean Muno, Pierre Mertens, Caroline Lamarche**). Plus paisible, la littérature suisse allie régionalisme et cosmopolitisme, intimité de l'analyse psychologique (**Jacques Chessex**) et goût des grands voyages (**Nicolas Bouvier**). Les écrivains de l'exil, victimes des catastrophes de l'Histoire, réfugiés dans la langue française, restent souvent dans un entre-deux fécond entre leur pays d'origine et la France (comme l'Espagnol **Jorge Semprun**, le Russe **Andrei Makine** ou encore le Chinois **Dai Sijie**).

### **3. Travail de la langue**

Qu'ils l'aient reçue comme langue naturelle ou choisie pour être leur langue d'expression, les écrivains d'expression française ne sont pas avares de déclarations enflammées pour proclamer leur amour de la langue française. **Léopold Sédar Senghor** célébrait cette langue « *de gentillesse et d'honnêteté* ». Le Mauricien **Raymond Chasle** en faisait la « *langue de toutes les succulences et de toutes les résonances* ». Pourtant, le français des littératures francophones ne correspond guère à l'image de pureté et d'universalité rationnelle. Il exhibe les traces sous-jacentes (inférieures) de la présence des autres langues avec lesquelles il est en contact dans les pays réputés francophones. Quand il n'est pas langue maternelle de l'écrivain, il porte la trace des combats et des déchirements au milieu desquels il a été acquis (« *Nous sommes des voleurs de langues* », proclamait le poète malgache **Jacques Rabemananjara**). Cette langue des anciens dominateurs coloniaux, il a fallu, par la violence et la subversion, l'obliger à dire l'identité reconquise. Le français s'est donc ouvert aux différences : au lieu de la transparence universaliste, il a fait rayonner cet obscur noyau où se referme l'inaliénable particularité de l'autre. Beaucoup de propos d'écrivains se plaisent à souligner l'impureté fondatrice du « *français francophone* » : « *Mon français c'est du yiddisho-wallon, du bruxello-français, de la lumière et des ciels, entre Bruges et Ostende, qui solarisent et ombrent la langue* » (**Jacques Sojcher**, en Belgique) ; « *Je veux pouvoir mélanger en elle [la langue française] ma raison et ma folie [...], inviter d'autres mots à partager ses merveilles* » (**Jean-Claude Charles**, à Haïti)...

Les littératures francophones invitent donc à cette expérience capitale de l'étrangeté *de et dans* la langue, qui est peut-être le propre de toute expérience littéraire. **Marcel Proust** constatait que « *les beaux livres sont écrits dans une sorte de langue étrangère* ». Ils sont comme la récompense d'un « *combat avec l'ange* ». Les écrits francophones portent parfois toutes vives et ouvertes les traces de l'affrontement. **Gilles Deleuze** s'est enthousiasmé pour le « *bégaiement* », le combat avec la langue, qu'il découvre dans l'œuvre d'écrivains « francophones » comme **Samuel Beckett** ou **Ghérasim Luca** (Roumain). Le décalage culturel peut s'ajouter à l'hésitation langagière. Entrer dans un texte francophone, c'est pénétrer dans un espace de mots à la frontière de plusieurs cultures, c'est peut-être habituer son oreille à reconnaître la rumeur polyphonique du monde.

Beaucoup d'œuvres francophones ont su inventer de belles langues d'écriture, en laissant affleurer (palper) les parlures traditionnelles ou en jouant du métissage

linguistique. Au Canada, l'acadienne **Antonine Maillet** mêle la saveur du parler régional à l'héritage revendiqué de **Rabelais**. Dans le théâtre et les romans du Québécois **Michel Tremblay**, le joul (parler populaire de Montréal) introduit sa gouaille et sa verveur (jeunesse). L'Ivoirien **Ahmadou Kourouma** emprunte au malinké les mots et les figures qui disent la détresse du héros des *Soleils des indépendances* (1968). D'abord refusé par les éditeurs français à cause de son écriture déviante, ce roman fut d'abord édité au Québec, avant de connaître un succès considérable en France comme en Afrique. Deux autres romans suivront, *Monné, outrages et défis* (1990) et *En attendant le vote des bêtes sauvages* (1998). Le Marocain **Abdelkébir Khatibi**, lui, célèbre la « bi-langue » : « *Te parlant dans ta langue, je suis toi-même sans l'être, m'effaçant dans tes traces.* » Et c'est le créole qui habite le français romanesque des Antillais **Patrick Chamoiseau** ou **Raphaël Confiant**, et de tous ceux que leur théorie de la « créolité » a influencés (**Ernest Pépin**, **Gisèle Pineau**, etc.). Beaucoup de poètes (comme le Malgache **Jean-Joseph Rabearivelo**, le Libanais **Salah Stetié**...) ont tenté de transfuser en français les procédures poétiques et les modes de pensée de leur culture d'origine.

Dans tous ces exemples, la langue du texte s'infléchit (se courber) pour faire place à la parole de l'autre. Or telle est bien l'essence du projet littéraire francophone : dire la parole particulière et plurielle de groupes humains (parfois minoritaires et menacés) qui font confiance à l'universalité de la langue française pour attester leur présence au monde.

## Bibliographie

- R. Andrianne, *Écrire en Belgique*, Nathan-Labor, Paris-Bruxelles, 1983
- J. Arnaud, *La Littérature maghrébine de langue française*, 2 vol., Publisud, Paris, 1986
- M. Beniamino, *La Francophonie littéraire. Essai pour une théorie*, L'Harmattan, Paris, 1999
- C. Bonn, N. Khadda & A. Mdarhri Alaoui, *Littératures maghrébines d'expression française*, Edicef-A.U.P.E.L.F., Paris, 1996
- C. Bonn, X. Garnier & J. Lecarme, *Littérature francophone. 1. Le roman*, Hatier-AUPELF-UREF, 1997
- C. Bonn & X. Garnier, *Littérature francophone. 2. Récits courts, poésie, théâtre*, Hatier-Agence universitaire de la Francophonie, 1999
- C. Calame, *700 ans de littérature suisse romande. Une anthologie*, La Différence, Paris, 1992
- P. Chamoiseau & R. Confiant, *Lettres créoles. Tracées antillaises et continentales de la littérature, 1635-1975*, Hatier, Paris, 1991
- J. Chevrier, *Littératures d'Afrique noire de langue française*, Nathan-Université, Paris, 1999
- D. Combe, *Poétiques francophones*, Hachette-Supérieur, Paris, 1995
- J. Corzany, L.-F. Hoffmann & M.-L. Piccione, *Littératures francophones II. Les Amériques*, Belin, Paris, 1998
- D. Delas, *Littératures des Caraïbes de langue française*, Nathan, Paris, 1999
- Y. Gasquy-Resch dir., *Littérature du Québec*, Edicef-A.U.P.E.L.F., Paris, 1994

- L. Gauvin & J.-M. Klinkenberg dir., *Écrivain cherche lecteur. L'écrivain francophone et ses publics*, Créaphis-V.L.B., Paris-Montréal, 1991
- M. Gsteiger, *La Nouvelle Littérature romande*, Galland-Ex libris, Vevey-Lausanne, 1978
- M. Hausser & M. Mathieu, *Littératures francophones III. Afrique noire. Océan Indien*, Belin, Paris, 1998
- L.-F. Hoffmann, *Littérature d'Haïti*, Edicef-A.U.P.E.L.F., 1995
- B. Hue, *Littératures de la péninsule indochinoise*, Karthala-AUF, Paris, 1999
- J.-L. Joubert, *Littératures de l'océan Indien*, Édicef-A.U.P.E.L.F., Paris, 1991
- J.-L. Joubert dir., *Littérature francophone. Anthologie*, Nathan-ACCT, Paris, 1992 ; *Littératures francophones d'Europe. Anthologie*, Nathan-Agence de la francophonie, Paris, 1997
- J.-L. Joubert, J. Lecarme, E. Tabone & B. Vercier, *Les Littératures francophones depuis 1945*, Bordas, Paris, 1986
- J. Noiray, *Littératures francophones, I. Le Maghreb*, Belin, 1996
- *Notre Librairie, Revue des littératures du Sud*, revue trimestrielle
- A. Viatte, *Histoire comparée des littératures francophones*, Nathan, 1980
- R. Zein, *Dictionna*